

# SANS HÉSITATION AUCUNE

## SOLIDARITÉ AVEC LES OPPOSANT-E-S À LA BIOMÉTRIE

**EN CE MOMENT MÊME**, tout le monde participe à l'installation ici et là d'appareils biométriques, prélude à une généralisation du contrôle d'identité biométrique à tout le monde et dans tous les secteurs de la société. **Les industriels participent** ; attirés par la création d'un nouveau marché, ils exercent leur activité de lobbying (Cf. le « livre bleu » du Gixel, groupement d'entreprises d'électronique). **L'État participe** ; le projet d'une carte d'identité obligatoire, contenant les caractéristiques biométriques du porteur (iris et empreintes digitales), est en place et ouvre la possibilité d'un fichage de toute la population d'ici quatre ans. **Les institutions para-étatiques participent** ; la Cnil avalise les installations, c'est son rôle. La Cité des Sciences monte une exposition hyper-médiatisée destinée à nous habituer à l'idée d'une omniprésence de cette technique de contrôle.

**Les proviseurs de lycée participent** ; ils installent des appareils dans les cantines, par dévotion pour la technologie, parce que « ça fait moderne », parce que « c'est efficace ». Les associations comme **Iris ou les intellectuels** qui revendiquent un rôle d'expert auprès du gouvernement ou de la Cnil participent ; ils réclament un débat public prélude à l'adoption de la carte d'identité biométrique.

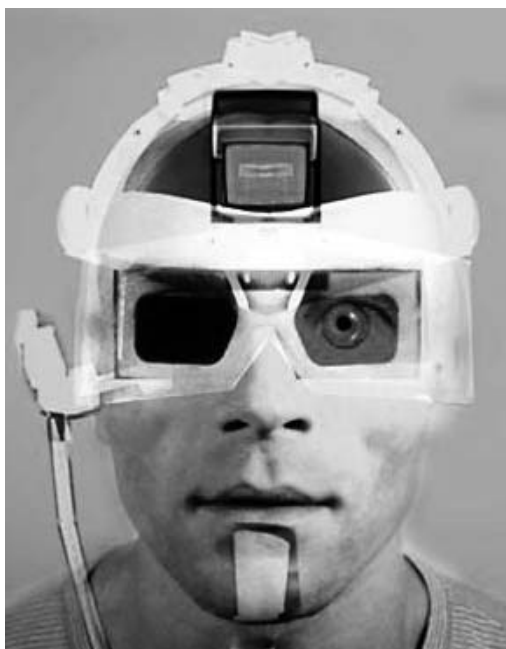
Les protestations et les actes de sabotage sont restés isolés, ou n'ont pas eu d'écho.

**MALGRÉ TOUT**, une vingtaine de personnes a décidé, le 17 novembre dernier, de remettre en cause la présence de ces machines dans notre société, en dénonçant directement l'expérimentation de ces appareils à la cantine du Lycée de la Vallée de Chevreuse (Essonne). Dans un texte adressé aux lycéen-ne-s, elles ont clairement expliqué la nature de ce refus. C'est un refus radical. Le tract invite à **s'attaquer au contrôle social** non pas en tant que dispositif imposé par une minorité à une société par essence libre, mais comme **le fonctionnement normal du capitalisme moderne**, au travail, au supermarché, dans les transports, devant son ordinateur. Il désigne clairement la biométrie comme une composante parmi d'autres d'un système

**scientifique et technologique qui est « le premier obstacle à la justice sociale et à la liberté »**. Ces vingt personnes ont peut-être ouvert la possibilité d'une opposition réelle à cette nouvelle technologie, en élargissant d'emblée la question à l'ensemble de nos conditions de vie.

Parmi celles-ci, **trois comparaîtront aujourd'hui** seize décembre devant le tribunal d'Evry. Elles devront répondre de l'accusation de destruction de bien d'autrui, les bornes biométriques ayant cessé d'exister ce jour-là.

**NOUS NE NOUS FAISONS PAS D'ILLUSIONS** : la biométrie est déjà largement utilisée, dans la gestion des flux internationaux des populations, dans les aéroports et les prisons. Elle est l'a-



boutissement d'une **évolution profonde de notre milieu social** : la création d'un milieu artificiel, c'est-à-dire créé par la rationalité marchande et selon ses règles, un milieu où la parole, l'autonomie individuelle et collective n'ont aucun sens, où seuls prévalent les critères de puissance et d'efficacité. La possibilité même pour les humains de faire consciemment leur histoire est menacée de disparaître une fois pour toutes. Il est donc plus que jamais impératif d'avancer clairement les raisons de notre **refus de la biométrie** ; avant qu'il ne soit trop tard.

Pour toutes ces raisons, les trois prévenues ont notre soutien inconditionnel. Ce soutien, dès la fin du procès, se traduira en solidarité concrète en les soulageant d'une partie de leurs frais de justice et en relayant les convictions qu'ils ont exprimées le 17 novembre. Nous espérons ainsi contribuer à **la création à brève échéance d'un front d'opposition à la biométrie sur une base radicale**.

**HONTE À CEUX ET CELLES QUI S'ALARMENT DU SORT DE QUELQUE FERRAILLE NUMÉRIQUE !  
MORT AUX ROBOTS !**

Collectif contre la biométrie  
contrebiometrie@yahoo.fr



## Réunion publique

**CICP - 21<sup>er</sup> rue Voltaire 75011 Paris - M<sup>o</sup> Rue des boulets  
Mardi 10 janvier 2006 - 19H30**